

Colombelles

L'élu refuse la fermeture du collège

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 16 septembre 2017

294 mots



Erwann Bernet est le conseiller départemental du canton d'Hérouville-et-Colombelles. - Crédit Archives

Conseiller départemental du canton, Erwann Bernet n'accepte pas la décision du conseil départemental de fermer le collège Henri-Sellier, « **une décision prise sans concertation** ». Il regrette de n'avoir obtenu aucune réponse suite à ses diverses démarches, alors que depuis plusieurs mois, il s'inquiète pour l'avenir de cet établissement. Il réfute donc les arguments mis en avant par les services départementaux pour justifier la fermeture : faible taux de remplissage et perspectives démographiques.

Pour lui, la question majeure est : « **Quelle politique éducative voulons-nous pour nos enfants ?** » Il évoque aussi le poids d'un tel établissement dans l'attractivité d'un territoire : « **La fermeture de ce collège serait un coup dur pour une ville en développement comme Colombelles.** »

Erwann Bernet s'interroge par ailleurs sur le coût d'une telle fermeture en termes de frais de transports et de restauration imposés aux familles colombelloises. Il rappelle enfin que l'établissement est situé en réseau d'éducation prioritaire, ce qui implique des effectifs par classe réduits, des postes d'enseignants supplémentaires et un budget maintenu : « **Ces conditions favorables pourraient disparaître à l'avenir si les élèves devaient aller dans un autre établissement de l'agglomération.** »

Erwann Bernet plaide donc pour un moratoire, et sera à la disposition des parents, des élus et de la communauté éducative « **pour construire ensemble l'avenir de nos collégiens** ».

Nathalie LECORNU-BAERT.